

ÉLECTIONS QUÉBEC 2022

13 recommandations clés
pour la **vitalité culturelle**
des territoires du Québec

LA CULTURE, PARTOUT

www.rcrcq.ca





À propos du Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec (RCRCQ)

Le RCRCQ fédère 15 conseils régionaux de la culture (CRC). Les CRC regroupent les personnes et les organismes qui contribuent à la vitalité artistique et culturelle de leur région. Ils réalisent les mandats confiés par le milieu culturel et par le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Les CRC favorisent le développement artistique et culturel régional par une concertation de leurs membres qui conduit à des actions de sensibilisation, de représentation, de promotion et de développement. Ils assument un rôle-conseil auprès des différents partenaires dans le but d'assurer la défense des intérêts artistiques et culturels de leur région.

Interlocuteurs privilégiés du gouvernement du Québec, les conseils régionaux de la culture interagissent avec les instances municipales et régionales pour assurer le développement des arts et de la culture sur leur territoire.

Préambule

Les arts et la culture contribuent de multiples manières au développement des régions du Québec : amélioration de la qualité de vie des citoyens, diversification de l'économie, épanouissement de la jeunesse, facteur de croissance de l'innovation et de la créativité, expression de l'identité.

Pour se déployer, se consolider, rayonner et survivre, la culture a besoin de mesures publiques ciblées et porteuses. C'est dans cet esprit que, dans le cadre des élections provinciales 2022, le Réseau propose 13 recommandations clés aux différents partis politiques afin de soutenir le développement culturel et d'en assurer sa vitalité dans tous les territoires du Québec.

Les investissements pour la relance culturelle

Faisant face à de nombreux défis qui se sont exacerbés après deux ans de pandémie fragilisant tout un écosystème, Québec a investi plusieurs millions de dollars pour appuyer les artistes, artisans, entreprises et organismes culturels durement éprouvés par la crise et pour permettre à l'ensemble du milieu de préparer la reprise. Néanmoins, la consolidation du milieu culturel ne peut se réaliser à si brève échéance. D'autant que la pression inflationniste, couplée à la pénurie de main-d'œuvre, risquent d'avoir de lourdes conséquences sur la culture qui, faute de pouvoir rivaliser avec les autres secteurs, devra composer avec une reprise plus lente de ses activités.

Recommandation 1

Le RCRCQ recommande au Gouvernement du Québec de prolonger pour les quatre prochaines années les investissements afin de soutenir la relance progressive du secteur culturel.

Les arts autochtones au coeur de la reconstruction culturelle

Soutenir la transmission, le développement et le rayonnement des arts et des pratiques culturelles autochtones, c'est s'engager en faveur de la démarche de réappropriation et de reconstruction identitaires menées par les Premières Nations. L'art occupe une place centrale dans la reconnaissance de la présence ancestrale des peuples autochtones au Québec, de leurs savoirs, imaginaires et visions du monde. C'est pourquoi, il importe de mettre en valeur la création et le patrimoine autochtones et de soutenir la diffusion des pratiques culturelles traditionnelles et contemporaines. Il faut s'assurer de répondre adéquatement aux besoins des artistes, artisans, organismes et entreprises culturelles des peuples autochtones en matière de financement, de formation et d'accès aux programmes gouvernementaux.

Recommandation 2

Le RCRCQ recommande au gouvernement du Québec de soutenir la mise en place d'une structure de représentation, de service et de soutien pour les artistes, artisans, organismes et entreprises culturelles des peuples autochtones du Québec.

Le réseau des musées en région et les Espaces bleus

Renforcer le réseau des musées en région

Au coeur de l'écosystème culturel des régions, les musées déploient une offre variée allant de la création d'expositions à la mise en place d'activités éducatives pour les enfants. La pérennité du réseau des musées en région repose sur un équilibre fragile que le projet d'implantation des Espaces bleus pourrait venir perturber si celui-ci n'est pas conçu de façon complémentaire.

Recommandation 3

Le RCRCQ recommande au gouvernement du Québec de renouveler l'appui aux musées en assurant la récurrence du programme *Appel de projets pour le soutien des expositions permanentes et itinérantes*, instrument essentiel dans le soutien à la vitalité de l'offre muséale au Québec.

Clarifier le projet des Espaces bleus

Dévoilé en juin 2021, le projet des Espaces bleus comporte de nombreuses incertitudes. À la fois musées, salles multifonctionnelles, pôles culturels, les Espaces bleus semblent répondre également à des objectifs multiples, comme la restauration et la requalification d'édifices patrimoniaux. En outre, il est nécessaire de connaître au plus vite leur modèle de gestion et de préciser la gouvernance du projet

Recommandation 4

Le RCRCQ recommande au gouvernement du Québec de :

- Clarifier la définition et le modèle de gestion des Espaces bleus en vue d'en faire des institutions complémentaires au réseau existant des musées régionaux.
- Établir une gouvernance de projet cohérente et transparente, notamment en dévoilant un calendrier de réalisation pour chaque projet, afin d'intégrer les régions au processus de décision.

La citoyenneté culturelle des jeunes

La culture participe au développement de l'élève par l'apprentissage d'habiletés et de compétences diverses, contribue à la réduction du décrochage scolaire, sensibilise à la beauté de notre langue commune et favorise son appropriation. Ce faisant, la culture joue un rôle clé dans la formation du citoyen et dans son intégration à la société.

Faire des enseignants les passeurs de culture de demain

Comme on peut le constater dans le projet des Passeurs culturels implanté par l'Université de Sherbrooke en 2017, l'offre d'un accès gratuit ou à faible coût à de nombreuses activités culturelles aux futurs enseignants a de nombreux impacts positifs. Cette mesure les aide à devenir eux-mêmes des consommateurs de culture investis et les aide à insuffler cette curiosité à leurs futurs élèves.

Recommandation 5

Le RCRCQ recommande au gouvernement du Québec, particulièrement aux ministères de la Culture et des Communications et de l'Enseignement supérieur, de collaborer étroitement autour de la mise en place de projets à l'image de celui des Passeurs culturels dans les différents établissements universitaires de la province qui proposent une formation initiale des futurs professionnels de l'enseignement.

Le cœur créatif, ferment de la vitalité culturelle du Québec

Le cœur créatif, c'est l'ensemble des artistes, créateurs, artisans et travailleurs culturels qui par leurs œuvres et leur travail agissent comme catalyseurs de la vitalité culturelle du Québec. Mis à rude épreuve depuis le début de la pandémie, le cœur créatif doit maintenant faire face à la pénurie de main d'œuvre et la pression de l'inflation, ce qui contribue à exacerber les enjeux, propres au secteur, de rétention de personnel et de renouvellement des générations de créateurs.

Instaurer un mécanisme d'évaluation périodique de la loi sur le statut de l'artiste

L'adoption de la loi 35 constitue un indéniable progrès, renforçant les conditions de vie professionnelle des artistes, artisans et écrivains. L'extension du régime de négociation d'ententes collectives, l'intégration de dispositions qui ont trait au harcèlement psychologique et sexuel ou encore l'élargissement des compétences du tribunal administratif sont autant d'avancées significatives. L'évolution rapide des conditions et des pratiques plaide en faveur de la mise en place d'un processus d'évaluation continue de la mise en œuvre de la loi en vue d'une mise à jour d'ici quelques années.

Recommandation 6

Le RCRCQ recommande au gouvernement du Québec de procéder à une évaluation périodique de la nouvelle loi, à la lumière de l'évolution de la société et du secteur culturel, afin de faciliter sa révision future et de l'adapter aux réalités des régions.

Renouveler l'appui au CALQ et à la SODEC

Piliers quant au soutien de l'écosystème créatif, le CALQ et la SODEC ont été en première ligne, depuis le début de la pandémie, pour aider les créateurs, artistes et organisations du milieu culturel à surmonter les conséquences des mesures sanitaires en vigueur. Au-delà de cette situation d'exception, il importe que ces sociétés d'État puissent poursuivre leur mission première et contribuer de manière structurante au développement du secteur culturel.

Recommandation 7

Le RCRCQ recommande au gouvernement du Québec de poursuivre ses efforts en faveur de la consolidation du budget du CALQ et de la SODEC afin que ces institutions puissent continuer de soutenir pleinement les artistes, organismes et entreprises culturelles dans TOUTES les régions du Québec.

Le développement des compétences pour la transition écologique

La culture et le patrimoine, piliers de la revitalisation du territoire

Soutenir le chantier d'envergure mené par Compétence Culture

Particulièrement touché par la pandémie et la pénurie généralisée de main-d'œuvre, le milieu des arts de la scène vit une situation complexe et paradoxale. Alors que le public retrouve progressivement le chemin des salles et des festivals, les nombreuses réorientations de carrières des artisans et techniciens de scène couplées à la très grande difficulté de trouver du personnel menacent la tenue des représentations artistiques. C'est pourquoi Compétence Culture a lancé un vaste chantier, Culture en action, afin de répondre aux enjeux d'attractivité du milieu culturel, de ses besoins de main-d'œuvre et de ses conditions de travail, lequel doit aboutir à la présentation d'un plan d'action en fin d'année. Ces enjeux prennent une dimension particulière en région, notamment dans les régions éloignées.

Recommandation 8

Le RCRCQ recommande au gouvernement du Québec de mettre en place, avec ses partenaires, des mesures structurantes liées aux enjeux de la main-d'œuvre au sein du milieu culturel et ce, à partir du plan d'action produit par Compétence Culture.

Ancrer la culture au cœur de la transition écologique

La transition écologique constitue une grande priorité qui doit être au cœur de l'action gouvernementale et de l'expression de la vie culturelle.

Recommandation 9

Le RCRCQ recommande au gouvernement du Québec de déployer un programme de formation continue sur les enjeux climatiques et de littératie carbone adaptée à chaque secteur artistique et à chaque corps de métier, afin de garantir un niveau de connaissance élevé et homogène pour tous les travailleurs culturels québécois, incluant ceux à horaire (techniciens, services d'accueil, etc.) et intégrer une introduction à ces mêmes concepts dans les programmes de toutes les écoles supérieures d'art.

En plus de contribuer à la qualité et à l'amélioration des milieux de vie, la culture et le patrimoine agissent comme les catalyseurs de l'appartenance locale et nationale. Ils sont l'une des conditions premières de la constitution d'une identité commune et participent à la vitalité, à l'attractivité et au rayonnement du territoire.

Mettre en œuvre la politique nationale sur l'architecture et l'aménagement du territoire

Dévoilée le 6 juin 2022, la politique nationale sur l'architecture et l'aménagement du territoire est la toute première vision stratégique du Québec sur ces enjeux. Les objectifs fixés en matière de protection et de mise en valeur du patrimoine et des paysages, de densification et de limitation de l'étalement urbain ou encore d'adaptation aux changements climatiques constituent une étape majeure vers la transformation en profondeur de l'aménagement du territoire.

Recommandation 10

Le RCRCQ recommande au gouvernement du Québec de mettre en place d'ici 2023 le plan d'action afin qu'il concrétise les ambitions de la politique nationale sur l'architecture et l'aménagement du territoire.

Actualiser la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement.

Unique en Amérique du Nord, la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement est adoptée en 1961 par le gouvernement du Québec. Stipulant qu'environ 1% du budget total alloué à la construction d'un édifice ou d'un site public doit être dédié à l'intégration d'une œuvre d'art originale, elle permet au Québec de se doter d'un impressionnant corpus de plus de 3700 œuvres qui composent un vaste patrimoine culturel visible à l'échelle de la province.

Recommandation 11

Le RCRCQ recommande de mettre à jour la Politique du 1% pour qu'elle reflète davantage les enjeux actuels en termes de création artistique, d'accès à une main-d'œuvre spécialisée, d'achat de matériaux et d'inflation.

Le rayonnement de la culture des régions

Pérenniser le Plan culturel numérique du Québec (PCNQ)

Lancé en 2014 par le ministère de la Culture et des Communications, le PCNQ a favorisé le soutien et l'émergence d'initiatives pour accompagner la transition numérique du milieu culturel québécois. Reconduit jusqu'à la fin 2023, le plan soutient des mesures qui agissent pour une meilleure visibilité et un plus grand rayonnement des contenus culturels. Il se concentre également sur un volet d'accompagnement incarné par le réseau des agents de développement culturel numérique (ADN).

Recommandation 12

Le RCRCQ recommande au gouvernement du Québec de :

- **Prévoir un investissement régulier et à long terme pour le PCNQ afin d'assurer une continuité du déploiement numérique dans toutes les sphères de la culture.**
- **Reconduire le mandat du réseau ADN en vue de maintenir l'apport des agents au développement numérique de leurs organisations.**

La revalorisation de la philanthropie culturelle

Revaloriser la philanthropie culturelle

Les crises successives, pandémie et énergétique, l'explosion de la dette et désormais la hausse record de l'inflation mettent en question la capacité de l'État à pouvoir intervenir. C'est pourquoi en plus du financement public, il convient de revaloriser la philanthropie culturelle, dix ans après le rapport Bourgie, *Vivement, pour une culture philanthropique au Québec!*, en vue de renforcer son apport au développement du secteur culturel. De plus, les sièges sociaux des grandes entreprises du Québec sont fortement concentrés dans les grands centres urbains, ce qui engendre des enjeux particuliers pour plusieurs territoires du Québec.

Recommandation 13

Le RCRCQ recommande au gouvernement du Québec de mettre sur pied un groupe de travail en vue de réactualiser les réflexions sur la philanthropie culturelle, dix ans après le rapport Bourgie.

LES MEMBRES DU RÉSEAU DES CONSEILS RÉGIONAUX DE LA CULTURE DU QUÉBEC



● ● ● LA CULTURE, PARTOUT ● ● ●

Le Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec regroupe 15 CRC, des équipes totalisant près d'une centaine de professionnels.

Ensemble, les Conseils régionaux de la culture représentent plus de 4000 artistes, artisans.es, écrivains.es, organismes artistiques et culturels, partout sur le territoire, de la Côte-Nord jusqu'en Outaouais, de l'Abitibi, jusqu'en Gaspésie.



CULTURE BAS-
SAINT-LAURENT



culture
GASPÉSIE

Culture
anaudière

Culture
Laurentides

laval
culture
— ACCOMPAGNER —
— REPRÉSENTER —
— TRANSFORMER —

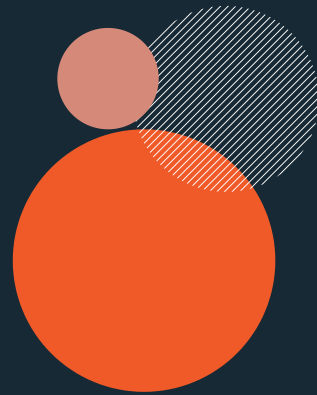
LA CULTURE, C'EST NOTRE FORCE

Culture
MONTÉRÉGIE

Culture
Montréal

Culture
Outaouais

culture
Saguenay-Lac-Saint-Jean



REMERCIEMENTS

Le RCRCQ remercie l'équipe de la direction des contenus et de la programmation de Culture Montréal, dirigée par Pierre-François Sempéré, sous la supervision du conseil d'administration de Culture Montréal et de son comité Élections, pour le travail de recherche et d'analyse.

Le RCRCQ remercie ses membres, les directions générales des CRC, pour leur contribution à la réflexion et à l'analyse des enjeux prioritaires sur leur territoire.

Document produit par

le Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec (RCRCQ)

Orientations stratégiques

Éric Lord, directeur général

Édition

Nathalie Girard, coordonnatrice aux communications

